



Parcours des travaux manuels et mécanisés de la vigne

Formation continue

- > La formation vise l'obtention de blocs de compétence du BPA Travaux de la vigne et du vin
- > Acquérir les compétences techniques nécessaires à l'exercice du métier de salarié viticole qualifié

Métiers visés

Tractoriste, ouvrier viticole...

Contenu de la formation

Les contenus de formation ont été élaborés avec les professionnels de la viticulture pour répondre aux besoins de la filière.

- ✓ Réaliser les travaux d'entretien du vignoble (plantation, palissage, travaux en vert)
- ✓ Réaliser les tailles de production, de restructuration et de formation
- ✓ Mettre en oeuvre des opérations mécanisées (entretien du sol, protection phytosanitaire et entretien du matériel)
- ✓ Obtention du Certiphyto (CIPP) opérateur
- ✓ Accompagnement vers l'emploi

Moyens et modalités pédagogiques

✓ Moyens pédagogiques

- Salle de cours dédiée à la formation
- CDI et centre de ressource
- Equipement informatique
- Un laboratoire chimie œnologie, dégustation
- Une exploitation viticole conduite pour moitié en agriculture biologique, un chai et un point de vente
- Une équipe pédagogique avec un formateur référent, formateurs, assistant de formation et accompagnatrice socio-professionnelle

✓ Modalités pédagogiques

- Possibilité d'individualisation des parcours
- Alternance théorie/pratique sur le Domaine du Haut-Bellay et sur des exploitations partenaires
- Intervenants professionnels de la filière (MSA, IFV, PRE, vignerons...)
- Visites d'exploitations
- Stages en entreprise de 3 semaines

La réussite se cultive ici.

Dates :

1^{ère} partie décembre 2022

2^{ème} partie de mars à mai 2023

Durée :

399 h dont 294 h en centre et 105 h en entreprise

Bilan intermédiaire : à définir

Bilan final : à définir

Financement :

La formation est financée par la région des Pays de la Loire dans le cadre du programme VISA Métiers 2022-2023 (lot 15). Elle ouvre droit à rémunération selon le statut du candidat avant l'entrée en formation. 12 stagiaires attendus.

Réunion d'information

Accueil, présentation du CFPPA et de la formation, entretien de motivation, tests mathématiques et communication.

21/02/23
23/03/23
à 9h au CFPPA Edgard Pisani à Montreuil-Bellay

Liste des documents à apporter lors de l'information collective : pièce d'identité, CV, lettre de motivation et photocopie des diplômes ou titre acquis.

Modalités pratiques et inscription

S'inscrire auprès du centre : remplir un dossier de préinscription et participer à une demi-journée qui s'assure de la cohérence entre le projet de formation et le projet professionnel du candidat.

Pour toutes questions relevant de l'accessibilité de la formation aux publics en situation de handicap, contactez le centre.

Modalités d'évaluation

Le diplôme BPA est délivré selon la modalité des unités capitalisables. Il s'obtient par la capitalisation de dix unités dont deux unités d'adaptation régionale à l'emploi. Pour être admis, le candidat doit avoir obtenu toutes les unités capitalisables de la formation.

Cette formation permet de valider trois blocs de compétences.

Coordinatrice : Muriel DELHUMEAU - T. +33 (0)2 41 40 21 30
muriel.delhumeau@educagri.fr

Assistante formation : Corinne RESCHE - T. +33 (0)2 41 40 21 30
corinne.resche@educagri.fr



© Florent Vannier

Public concerné - Pré-requis

- Maîtriser les savoirs de base (lire, écrire, compter)
- Formation ouverte à toute personne ayant une volonté de s'insérer en viticulture
- Disposer des aptitudes physiques nécessaires à l'exercice du métier
- Avoir levé les éventuels freins à l'entrée en formation (logement, transport...)

Conditions d'accès

- Être demandeur d'emploi ou salarié en reconversion ou en activité
- Satisfaire aux tests de positionnement (mathématiques et communication) et à l'entretien de motivation organisés par le centre

→ pisani49.fr